

ORDRE DU JOUR

Séance du Conseil

Date: Le lundi 16 septembre 2019, à 18 h 30

1. Période de questions
2. Période d'information
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 septembre 2019

Administration générale

5. Semaine québécoise de réduction des déchets – Proclamation
6. Journée internationale des personnes âgées – Proclamation
7. Reconstruction de la station de pompage de l'Église et la construction d'une conduite de refoulement en forage – Avenant au contrat (RP190903, art. 2.8)
8. Solidarité Grenville-sur-la-Rouge – Appui de la Ville (CP190909, art. 8)

Finances

9. Opération Nez rouge 2019 – Aide financière (CP190909, art. 5)
10. Approbation des comptes (Liste, analyse des comptes)

Loisirs

11. La Nuit des sans-abri – Braseros – Autorisation (CP190909, art. 20)
12. Le Week-end à Manon – Fermeture de rue (CP190909, art. 21)

Ressources humaines

13. Ressources humaines – Préposé au transport au Service des travaux publics – Nomination (CP190909, art. 24)
14. Ressources humaines – Lieutenant pompier à temps partiel – Promotion (CP190909, art. 25)
15. Ressources humaines – Agent de bureau au Service des loisirs – Autorisation à combler le poste (CP190909, art. 26)

Travaux publics

16. Aménagement de la nouvelle bibliothèque – Programme fonctionnel technique – Services professionnels en architecture – Contrat

Urbanisme



17. Plans d'implantation et d'intégration architecturale – Approbations (CP190909, art. 9, points 3.1, 4.1, 5.1, 5.2, 5.3, 6.1 et 6.2)
18. Projet Mosaik – Groupe Robin – Appui de la Ville (CP190909, art. 10)
19. Adoption d'un premier projet concernant une demande d'autorisation du projet particulier (PPCMOI) visant à permettre la construction d'un immeuble résidentiel comprenant 46 logements au 7315, boulevard Laframboise (lot 6 119 424), situé dans la zone d'utilisation mixte 8016-M-06 (CP190610, art. 6, point 10.4)

(Le territoire visé est situé dans le district Saint-Thomas-d'Aquin, à proximité de l'intersection Laframboise/du Crépuscule)
20. Adoption d'un premier projet concernant une demande d'autorisation du projet particulier (PPCMOI) visant à permettre la construction d'un immeuble résidentiel comprenant 32 logements au 845, avenue Crémazie (lot 1 967 426), situé dans la zone d'utilisation mixte 2028-M-01 (CP190826, art. 4, point 10.1)

(Le territoire visé est situé dans le district Douville, à proximité de l'intersection Crémazie/Joncaire)
21. Adoption d'un premier projet concernant une demande d'autorisation du projet particulier (PPCMOI) visant à permettre l'occupation à des fins exclusivement résidentielles de l'immeuble sis aux 940-952, rue des Cascades (lot 1 439 291), situé dans la zone d'utilisation commerciale 6068-C-09 (CP190826, art. 4, point 10.2)

(Le territoire visé est situé dans le district Cascades, à proximité de l'intersection des Cascades/Robert)
22. Adoption d'un projet concernant une demande d'autorisation du projet particulier (PPCMOI) visant à permettre l'installation d'une enseigne d'identification d'une superficie de 9 mètres carrés à même un bâtiment résidentiel au 3333, avenue Drouin (lot 3 227 593), situé dans la zone d'utilisation résidentielle 4228-H-23 (CP190826, art. 4, point 10.3)

(Le territoire visé est situé dans le district Bois-Joli, à proximité de l'intersection Drouin/Casavant Est)
23. Adoption d'un premier projet concernant une demande d'autorisation du projet particulier (PPCMOI) visant à permettre la construction d'un immeuble résidentiel comprenant 12 logements aux 5580-5600, boulevard Laurier Ouest (lots 1 968 004 et 1 968 007), situé dans la zone d'utilisation mixte 2029-M-01 (CP190610, art. 4, point 10.4)

(Le territoire visé est situé dans le district Douville, à proximité de l'intersection Laurier Ouest/Crémazie)
24. Adoption d'un premier projet concernant une demande d'autorisation du projet particulier (PPCMOI) visant à permettre l'utilisation de la cour arrière à des fins de fourrière automobile au 6480, boulevard Laurier Ouest, (lot 4 286 510), dans la zone d'utilisation mixte 8056-M-09, pour une durée de cinq ans (CP190826, art. 4, point 10.5)

(Le territoire visé est situé dans le district Douville, à proximité de l'intersection Laurier Ouest/des Ateliers)
25. Adoption d'un premier projet concernant une demande d'autorisation du projet particulier (PPCMOI) visant à permettre la construction d'une aire de stationnement comprenant 44 cases aux 7840, avenue Raoul-Lassonde / 7955, avenue Pion (lot 5 599 609), dans la zone d'utilisation industrielle 3113-I-12 (CP190826, art. 4, point 10.6)

(Le territoire est situé dans le district Saint-Thomas-d'Aquin, à proximité de l'intersection Raoul-Lassonde/Barré)



Réglementation

26. Projet de règlement numéro 500-4 modifiant le règlement numéro 500 relatif à l'approbation de plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) en ce qui a trait aux projets de développement et de redéveloppement dans certains secteurs du territoire (CP190826, art. 5)
- A- Adoption du projet de règlement et fixation de la date d'assemblée publique
- B- Avis de motion
- (Le territoire visé est situé sur l'ensemble du territoire de la Ville)
27. Projet de règlement numéro 1600-231 modifiant le règlement numéro 1600 (circulation et stationnement) en ce qui a trait aux avenues Raymond, de Claire-Vallée, Saint-Louis et Lambert-Grenier, aux rues Bourassa, des Seigneurs Ouest, Dessaulles, Jolliet, Gagnon et du Sacré-Cœur Ouest et au terrain de stationnement des immeubles Léveillé (CP190909, art. 13, points 5.1, 6.1, 6.3, 6.6,6.9, 6.16, 6.17, 6.18, 7.4, 7.5)
- A- Adoption et dépôt du projet de règlement
- B- Avis de motion
28. Adoption du règlement numéro 581 concernant l'adoption du programme municipal rénovation Québec – 2019-2020
29. Adoption du règlement numéro 582 modifiant le règlement numéro 287 établissant le Service de sécurité incendie de la Ville de Saint-Hyacinthe

Services juridiques

30. Procédures judiciaires – Division des petites créances – Diane Lussier – Nomination d'un représentant (CP190909, art. 28 c))
31. La Corporation du Séminaire de Saint-Hyacinthe d'Yamaska – Lot P 5 632 185 (650 Girouard Est) – Vente et bail en faveur de la Ville (CP190429, art. 33)

Document déposé

32. Liste des salariés non permanents embauchés par la Ville de Saint-Hyacinthe (en vertu de l'article 73.2 de la *Loi sur les cités et villes*);
33. Levée de la séance